

Exercice 1:

Pour une petite entreprise, produisant deux produits A et B, il était prévu pour le mois de Mai le budget suivant relatif au produit A:

	Quantité standard par produit ou nombre prévu d'unité d'œuvre par produit	Prix standard ou coût variable prévisionnel d'UO	Coût unitaire standard ou résultat unitaire prévu	Quantité de vente prévue	Montant budgété
Chiffre d'affaires	-----	25 DH	-----	10000	250.000 DH
Matière première	2 kg	15 DH	3 DH	10000	30.000 DH
MOD	01 heure	20 DH	2 DH	10000	20.000 DH
Charges variables indirectes	25 heures machines	2 DH	5 DH	10000	50.000 DH
Charges fixes indirectes	-----	-----	-----	-----	60.000 DH
Résultat analytique	-----	-----	6 DH	10000	60.000 DH

Finalement, le résultat pour le produit A durant le mois de Mai a été le suivant:

	Quantité utilisée par produit ou nombre réel d'UO	Prix réel ou coût variable réel d'UO	Coût unitaire réel	Quantité de vente réelle	Montant réel
Chiffre d'affaires	-----	24 DH	-----	10000	240.000 DH
Matière première	2 kg	11 DH	22 DH	10000	22.000 DH
MOD	011 heures	20 DH	22 DH	10000	22.000 DH
Charges variables indirectes	3 heures machines	15 DH	45 DH	10000	45.000 DH
Charges fixes indirectes	-----	-----	-----	-----	102.000 DH
Résultat analytique	-----	-----	66 DH	10000	79.200 DH

Travail à faire:

1. Calculer les différents écarts et sous-écarts sur charges directes et charges indirectes.
2. Calculer et expliquer l'écart entre le résultat réel et le résultat prévisionnel.
3. Concevoir le budget flexible afin de mettre en évidence l'écart sur volume de vente pour chaque poste de charge et de produit ainsi que pour le résultat analytique.
4. Comment expliquez-vous la différence entre la variation en pourcentage du volume de ventes et la variation en pourcentage du résultat analytique ?
5. Quel est le montant de l'écart sur résultat analytique qui n'est pas dû à l'écart sur volume.

Exercice 2:

Pour le mois de mai, le responsable d'une division de production, où on produit des figurines en bois à la main et où le main d'œuvre est spécialisé par catégorie de figurines, avait prévu un coût de main d'œuvre directe de 42 165,9 DH pour 2 231 heures tenant compte d'une augmentation de 5% du coût horaire prévues par la direction. La production prévue était de 8 924 figurines. En réalité pour le mois de mai, le coût de la MOD a été de 43 335 DH pour 2 250 heures.

Toutes les heures sont payées au même taux.

Travail à faire:

1. Quel était le coût d'une heure de MOD avant l'augmentation prévue de 5% ?
2. La première explication avancée par le responsable de la production pour expliquer l'écart total sur MOD est que la production a été de 25% supérieure aux prévisions. Que pensez-vous de cette explication ? Justifier numériquement.
3. Que pensez-vous de la performance de la division de production ?
4. Expliquez brièvement un schéma le sens des vocables suivants : efficacité, efficience, pertinence.

17-12 Acquisition moitié par virement bancaire et moitié par billets de fonds d'un ancien commerce constitué d'un fonds commercial 1.000.000 DH, d'agencements 125.000 DH, d'une camionnette 100.000 DH et de mobilier de bureau 50.000 DH. Les honoraires du notaire et les droits d'enregistrement réglés par chèques s'élèvent respectivement à 4.000 HT 20% et 6.000 DH.

18-12 Achat à crédit sur 3 ans d'un terrain sur lequel est bâti un hangar à démolir pour 840.000DH.

« KOGIMA » règle le jour même en espèces la société chargée de la démolition du hangar 35.000 HT 20%

19-12- La société reçoit de sa banque un avis de crédit relatif à l'indemnité d'assurance pour un incendie qui avait détruit une partie des locaux industriels le 1-9-2012. Cette indemnité se décompose ainsi : bâtiments sur sols d'autrui 200.000 DH ; aménagements des locaux 20.000 DH ; matériel de production 150.000 DH; stocks de matières premières 70.000DH et une indemnité compensatrice de 180.000 DH. L'indemnité couvre exactement le coût historique.

20-12- Cession par chèque d'une machine outil acquise en espèces à la création pour 120.000 TTC20%. On vous informe que le produit de cession représente le 30% de la valeur d'entrée.

21-12 La société décide de réduire son capital par annulation du dernier quart non encore libéré.

22- 12 Le compte bancaire est crédité de 48.000 DH (montant d'une vente de produits finis effectuée le 7-12, réglée par carte bancaire et non encore comptabilisée) sous déduction d'une commission 22 TTC10%.

23-12 La société reçoit un chèque relatif au loyer annuel d'un local non équipé et non utilisé 36.000 DH (loyer payable d'avance le 1-12 de chaque année. Le chèque est remis le jour même à l'encaissement.

24-12 Le comptable constate que 200 outils acquis lors de la création, d'une faible valeur unitaire de 500 HT 20% ont été comptabilisés par erreur parmi les immobilisations. L'écriture erronée est immédiatement corrigée.

25-12 Autres opérations :

- Une prime annuelle d'assurance incendie de 18.000 DH a été réglée et comptabilisée le 1-5-2012, elle couvre la période allant du 1-5-2012 au 31-10-2013
- Des matières premières ont été réceptionnées pour 36.000 TTC 20%, les factures ne seront reçues que le 28-1-2013
- Une livraison a été effectuée à un client le 1-12-2012 pour 30.000 TTC 20%, la facture ne sera établie que vers la fin du mois de janvier 2013
- Une facture de vente de produits finis à un client a été comptabilisée pour 18.000 TTC 20%, les produits ne seront cependant livrés que le 1-2-2013
- Une facture d'achat de matières premières d'un montant de 24.000 TTC 20% a été comptabilisée, les matières ne seront livrées par le fournisseur que le 9-2-2013.

26-12 Les stocks de matières premières et de produits finis correspondent respectivement à la moitié et au double de ceux de la fin de l'exercice précédent.

27-12 Tous les titres de placement (500 actions de la société « MAROTEX ») ont été vendus à crédit sur 3 mois pour 130 DH l'un.

28-12 La provision pour litige avec un employé a été constituée en 2010. La société a été condamnée à le dédommager pour 28.000 DH. Le règlement est effectué le jour même par chèque

30-12 Avis de crédit reçu de la banque 50.000 DH dont 24.000 TTC 20% représente le règlement d'une créance considérée comme insolvable en 2011 et le reste concerne l'encaissement du chèque remis à l'encaissement le 23-12 -2012.

31-12 Comptabilisation des dotations aux amortissements de l'exercice 2012.

T.A.F :

1- Déterminer la date exacte de création de l'entreprise ainsi que toutes les inconnues de l'exercice.

2- Sachant que tous les chèques sont barrés et non endossables, que les produits finis vendus par la société sont soumis à la TVA au taux de 20%, on vous demande de comptabiliser au livre journal et dans l'ordre chronologique toutes les opérations ci-dessus selon le plan comptable marocain de 1992. Pour chaque compte il faut obligatoirement utiliser à la fois son intitulé et son numéro à 4 chiffres. On vous informe que toutes les immobilisations corporelles ont été acquises le jour de la création de la société et que les durées de vie des immobilisations sont : bâtiments 20 ans ; agencements, aménagements et installations 10 ans ; mobilier de bureau 10 ans ; matériel de bureau 10 ans ; matériel de transport 5 ans. Toutes les immobilisations sont amorties en linéaire à l'exception du matériel et outillage qui est amorti selon le système dégressif sur 10 ans. Les frais de constitution ont été répartis sur 4 exercices.

3- Etablir l'extrait du bilan au 31-12-2012 après inventaire.